

Altrad. Les pouvoirs publics évitent la délocalisation

La construction d'un nouveau site devrait assurer le maintien d'activité du fabricant de matériel pour le bâtiment à Saint-Denis-de-Cabanne. Un investissement largement subventionné par le Conseil Général et la Région.

« Une délocalisation aurait été un drame pour les salariés et la commune ». Georges Falt peut exprimer son soulagement.

En signant, lundi 21 mai, un protocole d'accord prévoyant la construction du nouveau site de production d'Altrad, le maire de Saint-Denis-de-Cabanne, près de Roanne, balaie le spectre du départ du plus gros employeur de sa commune. 7.500 m² d'ateliers auxquels s'ajoutent 500 m² de bureaux et 1.500 m² d'auvents seront bâtis sur les 4,5 ha réservés par la municipalité.

Un investissement total de 4,5 M€ est prévu. Une deuxième phase d'extension concernant 5.000 à 7.000 m² est envisagée d'ici à 3 ans.

Eviter la délocalisation

Aujourd'hui, la société spécialisée dans la construction de bétonnières professionnelles et grands



Richard Alcock, vice-président du groupe Altrad et Pascal Clément, ont signé le protocole.

publics est installée sur quatre sites dispersés et vétustes.

Une situation « contraignante en terme de flux et de coûts », déplore Cédric Kamerer, directeur du site qui invoque la nécessité « d'obtenir des gains de productivité et d'arriver à dégager des marges sur ce marché très fortement concurrencé par l'Asie, en accroissant les volumes de production ».

L'idée d'une délocalisation a été

un temps envisagée.

Poumon économique

Avec 187 salariés, Altrad Saint-Denis fait figure de poumon économique local.

On comprend dès lors l'empressement des pouvoirs publics, Département et Région en tête, à éviter la fermeture du site. Une société d'économie mixte (SEM) patrimoniale a été créée. Elle organisera un portage immobilier au profit

d'Altrad. En clair, une fois le nouveau site sorti de terre, le SEM s'en portera acquéreur et le louera pour un bail de 9 ans à Altrad avant sa revente définitive. Intérêt de l'opération : financer une avance de trésorerie et effacer l'investissement des bilans de l'entreprise.

Le Conseil Général subventionne directement l'opération en injectant 750.000 €.

À travers la SEM, le Département appuie en réalité le projet à hauteur d'environ 2 M€. La Région prenant, quant à elle, 450.000 € à sa charge. Un soutien d'une ampleur inédite qui, selon Pascal Clément, « exprime l'engagement de la collectivité à ne pas désindustrialiser cette région ».

En contrepartie, Altrad s'engage à développer son activité sur la commune et envisage, selon les termes de l'accord, la création de 20 emplois dans un délai de 3 ans.

Djamel Tayakout

Altrad Saint-Denis-de-Cabanne

- CA: 41 M€.
- Effectifs: 187 salariés.
- Tél.: 04.77.44.24.68.
- www.altrad.com